

Réf: Dossier N° 141394

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FATH SEVEN »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody deux plateaux 7è tranche, Lot 2673, Ilot 227

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/08/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 12 septembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FATH SEVEN »

Objet : Promotions immobilières et construction
lotissement, achat et vente de terrain
achat et vente des véhicules
mécanique et vente de pièces détachées automobiles
Transport et logistique
hôtellerie et restauration
vente de matériel de construction

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody deux plateaux 7è tranche, Lot 2673, Ilot 227

Dirigeant(s) : M KONE SIAKA (COGÉRANT), M AJAHI AYOFE IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05197 du 16/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42209/GTCA/RC/2022 du 16/09/2022

